

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 4 juin 2019

Question écrite urgente

Bientôt 10 ans d'attente : quand le parking pour les véhicules professionnels des forains verra-t-il le jour ?

Un crédit d'investissement de 1 590 000 F (y compris TVA et renchérissement) a été ouvert au Conseil d'Etat pour la construction d'un parking en surface à la route du Bois-Brûlé au Grand-Saconnex (L 10673 du 19 novembre 2010). En effet, la parcelle de la Bécassière, consacrée à l'habitation destinée aux forains et aux gens du voyage, ne permet pas d'accueillir le parking dévolu aux métiers des forains.

Le parking à la route du Bois-Brûlé aurait normalement dû accueillir les véhicules destinés aux métiers des forains, comme les véhicules transportant les manèges. Il était prévu d'y installer 39 places, de longueurs variables, qui auraient dû être louées à 175 F par mois. Toutefois, en raison d'un avis défavorable émis par l'Aéroport international de Genève, l'autorisation de construire relative à la construction d'un parking en surface à la route du Bois-Brûlé, au Grand-Saconnex, n'a pas été octroyée.

Les forains ont dû trouver des solutions pour stationner leurs véhicules professionnels dont certains mesurent 21 mètres de long. Une solution de secours, précaire, a été trouvée sur le territoire de la commune de Vernier, qui a mis un emplacement à disposition des gens du voyage, mais qui ne sera plus en mesure de le faire, puisque des bâtiments seront édifiés sur la parcelle en question. Enfin, la réalisation d'un parking pour les véhicules des forains au chemin des Chânat, à Bellevue, fait encore l'objet d'oppositions dans cette commune et beaucoup craignent que le parking ne puisse voir le jour dans un avenir raisonnablement proche.

Ma question est la suivante :

Quand le parking pour les véhicules professionnels des forains, initialement prévu à la route du Bois-Brûlé, verra-t-il le jour ?

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.